

CONSEIL, DÉVELOPPEMENT & FORMATION



Evaluation finale du programme européen LEADER+ en Midi-Pyrénées



Rapport final

Pays Vallées des Gaves
FR-MP03

2is
INNOVATION
&
STRATÉGIE



Evaluation LEADER+ Pays Vallées des Gaves (FR-MP03)

Point liminaire de cadrage	3
I. Descriptif du programme LEADER +	4
<i>Thématique retenue</i>	4
<i>Structure porteuse du projet LEADER +</i>	4
<i>Périmètre LEADER +</i>	5
<i>Budget LEADER +</i>	5
<i>Plan LEADER +</i>	6
<i>Coopérations</i>	8
<i>Programmes de développement territorial autres que LEADER +</i>	8
II. Programmation LEADER +	9
<i>Sa mise en oeuvre globale</i>	8
<i>Evolutions annuelles</i>	9
<i>Les cofinancements mobilisés</i>	10
III. Caractéristiques de LEADER +	11
<i>Les maîtrises d'ouvrage</i>	11
<i>Aire d'influence et/ou localisation des opérations</i>	11
<i>Secteur d'activité</i>	12
<i>Type d'intervention</i>	12
IV. Organisation du GAL et méthodologie de la programmation	13
<i>Comité de programmation</i>	13
<i>Dispositif d'animation</i>	14
V. Articulation avec les autres politiques territoriales	14
VI. Difficultés rencontrées, facteurs favorables	15
VII. Réponses aux objectifs, conclusions	16
Annexes	19

Point liminaire de cadrage méthodologique

Le présent rapport d'évaluation a été construit en s'appuyant sur des principes méthodologiques de cadrage, visant à faire de celui-ci, non pas un document d'analyse statique et exhaustif du programme LEADER + en Territoire Vallées des Gaves, mais plutôt **un guide repère pour penser et accompagner les prochaines dynamiques de territoire sous l'éclairage de l'enseignement LEADER.**

Premièrement, l'évaluation repose sur l'exploitation de trois données sources de nature différente et complémentaire :

- des informations quantitatives et financières extraites de la base de données PRESAGE – CNASEA, telles que renseignées par les équipes techniques des GAL et arrêtées en date du 24/11/06
- des entretiens semi-directifs avec une dizaine de porteurs de projets du territoire ayant bénéficié d'un soutien financier au titre de LEADER + (voir la liste des personnes enquêtées en annexe)
- des rencontres et des temps de débat/discussion avec l'équipe technique du territoire et des membres du Comité de Programmation LEADER + (notamment lors de séquences d'animation des comités d'évaluation locaux)

Deuxièmement, le rapport tachera de porter l'éclairage sur des points de force et de valeur identifiés à travers la dynamique LEADER +, tout comme sur des facteurs de fragilité, dans le sens d'une dynamique de progression de l'ingénierie locale et de la capacité d'organisation collective du territoire.

Enfin, troisièmement, ce rapport a été proposé au regard contradictoire des techniciens et des élus du GAL Vallées des Gaves, sans pour autant en détourner l'objectivité et le caractère externe de l'analyse mais pour éviter des erreurs d'analyse technique, des écarts de compréhension et en faciliter une appropriation opérationnelle.

I. Descriptif du programme LEADER +

- Thématique retenue

Dans la continuité des expériences de développement territorial engagées sur le territoire du GAL Vallées des Gaves, la thématique retenue pour le programme LEADER + a été dégagée à partir de travaux complémentaires de diagnostic de territoire : les données quantitatives (INSEE, services déconcentrés de l'Etat), les analyses et constats portés par les techniciens et agents de développement et la dynamique de participation de la population locale. L'enjeu transversal qui est ressorti de ces analyses a été formulé comme suit : « *attirer et maintenir les jeunes dans les vallées des Gaves* ». Dans cette analyse, la qualité de vie représente un facteur principal d'attraction du territoire.

Le thème fédérateur du programme LEADER + en Vallées de Gaves porte ainsi sur « **l'amélioration de la qualité de la vie** » à travers les quatre dimensions suivantes :

- Les conditions de travail et le développement économique
- L'environnement, le patrimoine et leur préservation
- L'accès à la culture et aux pratiques culturelles
- Le tissu associatif, la vie locale, les transports, le logement

Ainsi, les mots-clés associés dans l'esprit des membres du Comité de Programmation à l'image du LEADER + sont (parmi les plus représentatifs)

- « culture », « tourisme », « patrimoine »
- « diversité des projets »
- « accessibilité »
- « coopération »

Le projet LEADER + doit donc permettre la mise en œuvre d'un partenariat ouvert et dynamique pour concevoir et construire un processus participatif nouveau sur le territoire.

- Structure porteuse du projet LEADER +

Depuis 1992, les élus des Vallées des Gaves se sont structurés sur la base d'un syndicat mixte (Syndicat Mixte pour le Développement Rural de l'Arrondissement d'Argelès-Gazost - SMDRA), qui réunit les partenaires impliqués dans la dynamique de développement local sur le territoire : les 5 communautés de communes, la commune de Lourdes et les trois chambres consulaires du département des Hautes-Pyrénées. Ce Syndicat a l'expérience de l'animation des programmes communautaires LEADER I et II, il porte également le programme LEADER +.

Le GAL est composé d'élus, membres du Syndicat Mixte pour le Développement Rural de l'Arrondissement d'Argelès-Gazost – SMDRA, de représentants de l'Etat (le sous-préfet de l'arrondissement d'Argelès-Gazost) et de socioprofessionnels issus de la dynamique de diagnostic participatif mentionné dans le paragraphe précédent (respectant ainsi la mixité des acteurs publics et privés dans les instances décisionnelles du PIC, et notamment le Comité de Programmation). Il est appuyé techniquement par

une équipe d'animation composée des animateurs en poste dans les communautés de communes, d'un chargé de mission coordonnateur et d'une gestionnaire du programme LEADER +. Ce maillage territorial se partage les fonctions et missions relatives à l'animation territoriale, l'assistance aux porteurs de projets et les travaux de suivi et de gestion du programme.

- Périmètre LEADER +

Le territoire des Vallées des Gaves est situé sur le versant Nord du massif des Pyrénées, dans la partie Sud-Ouest de la région Midi-Pyrénées. Il regroupe six cantons : Argelès-Gazost, Aucun, Lourdes-Est, Lourdes-Ouest, Luz-Saint-Sauveur et Saint-Pé-de-Bigorre.

Avec une superficie d'environ 1312 km², les Vallées des Gaves comprennent 89 communes. L'intercommunalité est ancienne, sous forme de syndicats ou de communautés de communes. L'altitude varie de 325 m à 3298 m et la population compte 38.633 habitants (Recensement Général de la Population – RGP - 1999). Le tourisme est un support dynamique sur le plan économique et social. Les salariés saisonniers, estimés à plus de 3 000, pratiquent communément la saison d'été à Lourdes ou dans les unités touristiques importantes des vallées et la saison d'hiver dans les stations de ski. L'agriculture connaît une baisse importante du nombre d'exploitants. Dans ce secteur, les agriculteurs tendent à diversifier leurs activités, notamment au travers de l'agro-tourisme.

Les Vallées des Gaves concentrent une grande partie des hauts lieux pyrénéens (Gavarnie, Pont d'Espagne, Vignemale, Balaitous, ...). Ce territoire dont une partie est classé en Parc National comprend un important patrimoine naturel et culturel :

- 2/3 du territoire est classé en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique (ZNIEFF),
- de nombreux sites sont inscrits et classés et 14 sites Natura 2000 ont pu être recensés.

Le territoire du GAL Vallées des Gaves **constitue un bassin de vie, réparti dans sept vallées** majeures, reliées les unes aux autres, où la Ville de Lourdes joue un rôle de « ville centre ». Au titre de **LEADER +**, la devise symbolisant la volonté pour le territoire est « **un territoire et des hommes qui marchent** ».

- Budget LEADER +

En date du 24/11/06, le coût total du programme LEADER + Pays Vallées des Gaves s'élevait à un peu plus de 4 million et demi d'euros.

Cependant, à la date des analyses, la base de données ne semblait pas intégrer tous les chiffres concernant les projets mis en œuvre en 2006 (17 projets complémentaires pour un montant total de 615 827 €, dont 166 815 € de FEOGA). Egalement, un nouveau crédit de dotation complémentaire pour un montant de 100 000 € a été sollicité en fin d'année 2006 pour la Maison des services publics (Action 5). In fine, à fin mars 2007, le programme LEADER + Vallées des Gaves, comptait 109 opérations pour un coût avoisinant les 5 millions d'euro.

Dans ce qui suit, nous fondons notre analyse, comme pour chaque territoire GAL de Midi Pyrénées étudié, sur l'enregistrement des chiffres de la base de données PRESAGE – CNASEA au 24/11/06.

En termes de répartitions financières, les participations des différents partenaires s'établissent comme suit.

Union Européenne/FEOGA	1 587 400 euro	35%
Dépenses Publiques Nationales	2 377 059 euro	52%
Dépenses Privées	5 191 euro	pour mémoire
Autofinancement	595 021 euro	13%
Coût total du programme LEADER +	4 564 671 euro	

- Plan LEADER+

Dans le dossier de candidature, le plan d'action de LEADER + Pays Vallées des Gaves se décline à partir de deux axes :

- Le territoire, un espace de vie
- Le tissu social et économique

Dans sa mise en œuvre, il comprend **sept actions**, articulées autour des thématiques suivantes :

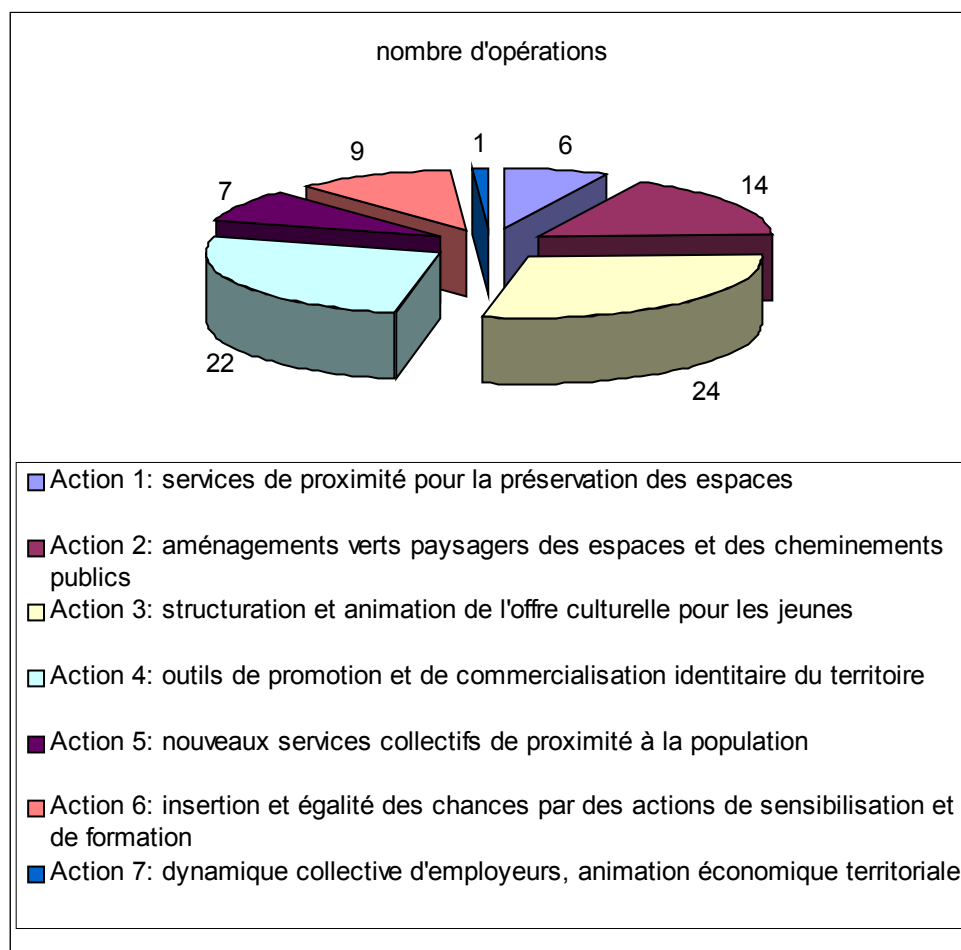
- la **gestion intégrée de l'environnement**
- la **culture et l'identité** du territoire
- les **services collectifs**
- **l'accès à l'économie rurale**

La maquette financière est complétée de trois mesures de fonctionnement spécifiques au GAL (animation, gestion, évaluation).

La forme de présentation que nous retiendrons pour la suite, dans un souci de clarification et de simplicité, est reprise dans le tableau ci-dessous :

Mesures d'intervention
Action 1 : Services de proximité pour la préservation des espaces
Action 2 : Aménagements verts paysagers des espaces et cheminements publics
Action 3 : Structuration et animation de l'offre culturelle pour les jeunes
Action 4 : Outils de promotion et de commercialisation identitaire du territoire
Action 5 : Nouveaux services collectifs de proximité à la population
Action 6 : Insertion et égalité des chances par des actions de sensibilisation et de formation
Action 7 : Dynamique collective d'employeurs, animation économique territoriale
Mesures de fonctionnement
Animation
Gestion
Evaluation

En termes d'opérations réalisées, le nombre de projets soutenus par type d'action (83 au total à la date du 24/11/06) se répartit de la manière suivante.



En rapprochant le nombre d'opérations et la programmation de crédits, la lecture de l'impact et du positionnement de LEADER + en termes de gammes de projets peut se traduire ainsi.

Opérations	Nombre d'opérations	en %	FEOGA programmé	en %
Action 1	6	7%	56 408 €	4%
Action 2	14	17%	486 085 €	35%
Action 3	24	29%	324 194 €	24%
Action 4	22	27%	310 336 €	23%
Action 5	7	8%	108 943 €	8%
Action 6	9	11%	43 233 €	3%
Action 7	1	1%	50 000 €	3%
	83		1 379 199 €	

On note que les actions 2, 3 et 4 représentent à elles seules plus de 70% du total (que ce soit en nombre d'opérations ou en volume financier). Si elles contribuent sans aucun doute pleinement et directement au thème fédérateur du programme, des aspects d'amélioration de la qualité de la vie sont de fait moins travaillés dans le cadre du programme LEADER +, en particulier en ce qui concerne le thème des services de proximité et celui de l'accès à l'économie rurale. Les projets prévus fin 2006 et en 2007

(dont les chiffres ne sont pas intégrés dans la base de données sur laquelle se fonde l'évaluation) pourront atténuer en partie cette remarque.

- Coopérations

Dans son dossier de candidature, le GAL Pays Vallées des Gaves avait proposé plusieurs pistes de travail pour la coopération.

Deux actions précises ont pu être mises en œuvre :

- une action de coopération avec un territoire montagne en Roumanie, sur le thème de la randonnée comme facteur et outil de développement durable,
- une autre pour le rapprochement des festivals Jazz à Luz et Jazz en Gâtine pour la découverte et la promotion du jazz contemporain dans les territoires ruraux.

En outre, le GAL au travers du Pays des Vallées des Gaves participe à l'opération « Réseau bistrots de pays en Midi-Pyrénées ».

Plus récemment, en 2007, le Groupe d'Action Locale a engagé deux actions de coopération transfrontalière avec des partenaires Espagnols ; la première ayant pour thème le développement d'un partenariat culturel entre deux communautés de communes, la seconde pour objectif la réalisation d'outils de vulgarisation et de communication sur la démarche des agendas 21 autour de la thématique de l'eau.

- Programmes de développement territorial autres que LEADER+

Sur le territoire du GAL, plusieurs procédures de développement thématique et/ou local ont contribué à créer une dynamique de territoire et de travail partenarial (procédures de développement touristique, opération Grand site, contrat de développement de terroir).

Le programme LEADER a appuyé la visualisation du Pays (création d'une image commune). La compréhension du Pays devra permettre aux élus, aux opérateurs touristiques, aux autres professionnels, aux habitants, ... de conduire des opérations communes.

Certaines sont déjà enclenchées, comme par exemple les études en cours sur l'habitat à l'échelle du Pays, le Pôle d'Excellence Rurale sur le tourisme durable ou le PER de la Communauté de Communes de Lourdes sur les modes de déplacement à destination des pèlerins malades ou handicapés (création de voitures ambulances d'une nouvelle génération).

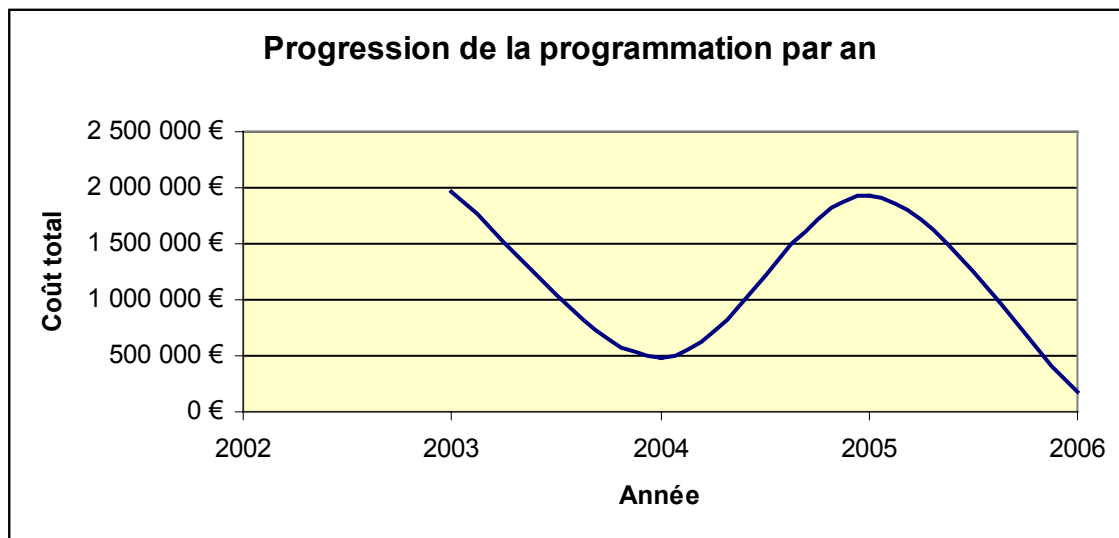
II. La programmation LEADER +

- Sa mise en œuvre globale

Globalement, le programme LEADER + a constitué un « **outil financier** » **bien géré et bien maîtrisé** dans le sens où il a permis la mise en œuvre d'actions inscrites dans les logiques des enjeux du territoire. Le niveau de programmation a été élevé et le dispositif d'animation s'appuyant sur les relais des collectivités territoriales a permis une bonne

mobilisation des porteurs de projet. Ceci a permis d'éviter tout risque de dégageant d'office.

La **programmation a suivi un rythme cyclique** avec un niveau de départ très élevé (presque 2 millions d'euros programmés en 2003) qui s'explique par le caractère rétroactif accepté par le CNASEA : des projets entamés plus tôt (2001 et 2002) ont pu ainsi être inscrits dans la programmation budgétaire. Ensuite, l'année 2004 semble correspondre à un temps d'émergence et de maturation des projets avant de revenir en 2005 à un niveau élevé de montants programmés. L'année 2006, même en intégrant le montant des 17 projets approuvés en Comité de Programmation pour un montant total programmé de 615 827 €, non référencés dans la base de données au 24/11/06, marque le pas par rapport au niveau de programmation 2003 et 2005.



Cette tendance de variation des engagements, de la même manière que les constats que nous pourrions poser sur l'identité des maîtres d'ouvrage des opérations, peut permettre d'interroger la problématique d'**animation** et de **mobilisation dans le temps de porteurs de projets de nature différente**, notamment des porteurs de projets dits privés.

- Evolutions annuelles

Les **écarts entre les montants FEOGA programmés et les montants FEOGA engagés** sont devenus significatifs dans l'année 2005. On peut s'interroger sur les raisons explicatives de ce constat. Ce ne semble pas être une question de rigueur dans la gestion puisque globalement le suivi budgétaire est bon. Le suivi et le réajustement des montants programmés peuvent être plus « coûteux » en temps et en énergie quand le nombre global des opérations est important. Le choix de gestion qui a été fait au niveau du Comité de Programmation a consisté à **reprogrammer en fin de période** de programmation (soit en 2007) les différentiels cumulés de budget entre le FEOGA programmé et le FEOGA engagé. L'équipe d'animation ne doute pas de la mobilisation des opérateurs potentiels pour la mise en œuvre de cette nouvelle vague de projets.

		Données financières par an					
2003	Total	UE/FEOGA		DPN		DPrivées	
Programmé	1 972 796 €	801 232 €		1 170 172 €		1 391 €	
Engagé	1 972 796 €	672 985 €	84%	1 298 419 €	111%	1 391 €	100%
Payé	1 747 216 €	652 459 €	81%	1 093 366 €	93%	1 391 €	100%
2004	Total	UE/FEOGA		DPN		DPrivées	
Programmé	478 722 €	168 673 €		310 049 €		0 €	
Engagé	478 722 €	150 171 €	89%	328 551 €	106%	0 €	
Payé	395 705 €	149 569 €	89%	246 136 €	79%	0 €	
2005	Total	UE/FEOGA		DPN		DPrivées	
Programmé	1 935 546 €	546 877 €		1 384 795 €		3 800 €	
Engagé	1 935 472 €	280 883 €	51%	1 650 789 €	119%	3 800 €	100%
Payé	826 744 €	223 323 €	41%	599 621 €	43%	3 800 €	100%
2006	Total	UE/FEOGA		DPN		DPrivées	
Programmé	177 682 €	70 618 €		107 064 €		0 €	
Engagé	177 682 €	21 295 €	30%	156 387 €	146%	0 €	
Payé	62 012 €	18 622 €	26%	43 390 €	41%	0 €	

- Les cofinancements mobilisés

Le programme LEADER + a permis de mobiliser un niveau très élevé de fonds public pour abonder les cofinancements européens.

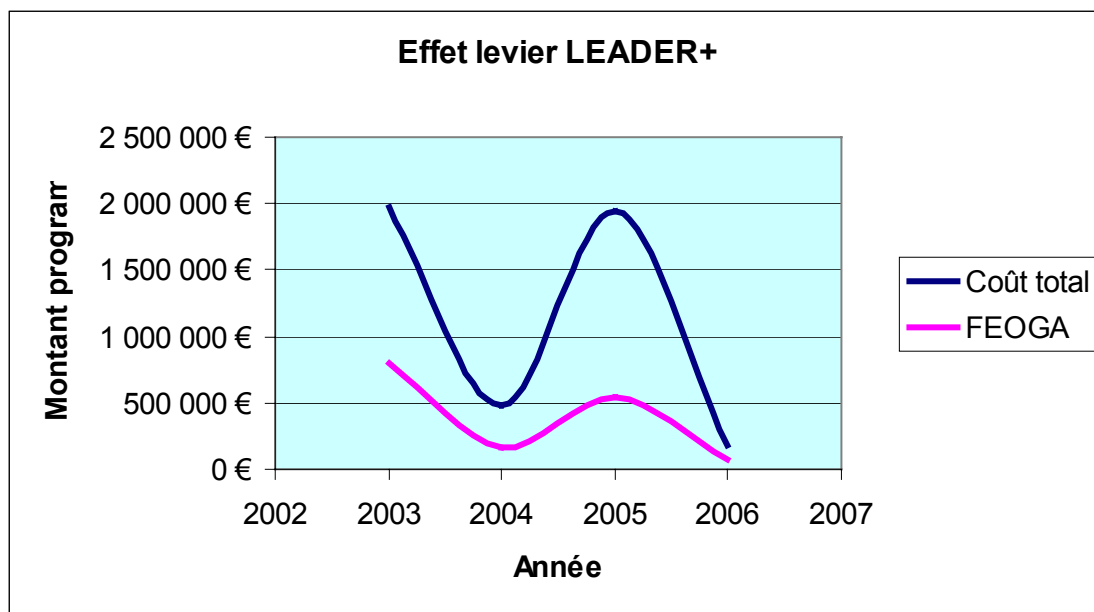
Au niveau de la dépense publique nationale, les interventions se répartissent entre :

- crédits d'Etat	11 %
- crédits Région Midi Pyrénées	8 %
- crédits Département des Hautes Pyrénées	17 %
- autres crédits publics	64 %

Ces chiffres montrent le fort niveau de participation des collectivités et des partenaires du programme en Vallées des Gaves.

A noter que cette implication financière des différentes collectivités peut aussi être rapprochée de la période mise en mouvement du Pays (à partir de 2003/2004), signe d'un investissement fort du territoire en interventions projets.

L'**effet levier de LEADER +** (comme l'illustre le graphe ci-dessous), tout au long de la programmation, est **réel et très important** ; 1 € de FEOGA lève en moyenne 2,84 € de contreparties essentiellement publiques, avec un pic à plus de 3,5 € en 2005.



III. Caractéristiques de LEADER +

- Les maîtrises d'ouvrage

Le programme LEADER + a concerné à parité **deux types d'opérateurs** : les collectivités locales (50%) et les associations (50%). Les projets de type « entreprise privée » sont restés très peu nombreux dans la mise en œuvre du programme (cas d'un groupement d'employeur et d'un artisan boulanger) ; ce qui explique comme nous l'avons vu précédemment un niveau de participation de fonds privés relativement « anecdotique ».

- Aires d'influence et/ou localisation des opérations

Le programme LEADER + a touché **de manière relativement équilibrée le territoire** du GAL, que ce soit en nombre d'opérations et en valeur des investissements appuyés.

Cet aspect du programme a d'ailleurs fait l'objet d'un suivi particulier du nombre d'opérations et de leur montant par canton. On peut donc estimer qu'il y a eu un « équilibre naturel » dans la répartition des opérations par « micro territoire ».

Cela démontre l'intérêt du « faire ensemble », qui au-delà du processus de construction d'une identité et d'unification territoriale stratégique s'entend aussi par un effet « comptable » et un retour sur investissement équilibré entre les territoires. **Le territoire Vallées des Gaves a tout intérêt à poursuivre et maintenir le cap d'une stratégie de travail collectif.**

Ainsi, à titre d'illustration, on peut se référer au tableau de répartition en date d'octobre 2006 (à noter que les projets non identifiés dans PRESAGE ne font pas varier cette logique de bon essaimage territorial et laissent donc inchangée notre analyse).

Cantons	Nombre d'opération	En %	FEOGA programmé	En %
Lourdes	5	5	147 905	9
Lourdes Ouest	7	7	202 706	12
Lourdes Est	5	5	142 640	8
Argelès-Gazost	24	26	409 720	24
Aucun	16	17	188 710	11
Luz Saint Sauveur	16	17	182 419	11
Ensemble du territoire	20	21	444 109	26

In fine, plus de 20% (en nombre d'opérations et en valeur financière) des actions appuyées par LEADER + ont une dimension à l'échelle de l'ensemble du territoire. Le programme a ainsi permis de **donner une réalité renforcée au territoire et aux complémentarités entre les différentes vallées** qui le composent.

- Secteur d'activité

Les secteurs les plus appuyés par le programme LEADER + sont

- La culture
- Le tourisme
- Les équipements

Les secteurs « entreprise – emploi » de l'économie rurale du territoire (agricole – pastorale – forestière) et le thème des services sociaux (services à la population) ont été peu abordés dans l'ensemble des opérations.

Même si les aspects environnementaux ont été abordés à travers les secteurs d'activités mentionnés ci-dessus, on peut constater qu'il n'y a pas eu beaucoup d'opérations spécifiquement dédiées sur le thème de l'environnement. A ce sujet, on peut s'interroger sur la mise en articulation avec les actions du Parc National des Pyrénées (soit en terme d'actions, soit en terme d'objectifs de qualité sur le territoire).

- Type d'intervention

LEADER + a appuyé des **opérations d'infrastructure et d'aménagement**, à la fois dans le tissu rural et urbain. Les voies vertes ont en particulier constitué un axe important des investissements, permettant de doter l'ensemble du territoire d'un maillage cohérent. Les autres types d'aménagement sont liés à des aspects d'urbanisme (comme par exemple l'opération concernant les Halles de Lourdes) et d'activités économiques (magasin de vente de produits fermiers, boulangerie bio). D'autres actions ont concerné l'équipement matériel de brigades vertes dans le cadre du contrat de rivière et d'une brigade pastorale.

Des **études** ont été réalisées afin de vérifier la faisabilité de projets, d'élaborer une image à l'échelle du Pays. Le travail d'analyse concernant le transport des personnes malades

et handicapées à Lourdes revêt un caractère particulièrement innovant, à la fois par la nature de l'étude, par sa dimension européenne et par les complémentarités qu'elle contient entre Lourdes et les vallées.

En matière de **communication**, LEADER + a permis la conception et l'édition de supports papier et électronique, des actions de signalétique. L'informatisation de la radio Fréquence Luz prend une dimension spécifique dans le sens où elle pourra permettre de passer à un fonctionnement élargi à l'échelle de l'ensemble du Pays Vallées des Gaves.

Le programme a appuyé la réalisation de **nombreuses actions d'ordre culturel et touristique** (festival, spectacle, sensibilisation au théâtre, concert ...). Quelques actions de **formation** ont également été mise en œuvre.

Le GAL Vallées des Gaves a ainsi démontré la **large gamme des appuis rendus possibles par le programme LEADER +**, permettant de fait de marquer et d'abonder en **soutien aux projets locaux de manière cohérente** et en conservant toujours **une logique de vision d'ensemble**.

IV. Organisation du programme

- Comité de Programmation

Le Comité de programmation comprend 14 membres, 7 de droit privé et 7 élus. Son **fonctionnement régulier** s'est appuyé sur la qualité des dossiers préparés par l'équipe d'animation. Il n'y a pas eu de réels arbitrages à faire dans la mesure où les critères d'analyse des projets étaient travaillés en amont, l'accompagnement visant à rendre les projets présentés éligibles aux critères. Le travail de **sensibilisation des porteurs de projet** s'est appuyé sur des outils supports de communication (plaquette, lettre ouverte). De cette façon, le programme est apprécié car « fait, conduit et évalué par le territoire ».

Les avis émis par le Comité de Programmation ont porté le souci de préciser le caractère innovant des projets présentés. Ils se sont également attachés à vérifier la solidité financière des opérations au-delà de l'appui budgétaire du programme européen. Les expériences des élus dans le cadre des programmes précédents (LEADER I et II, Contrat de terroir) ont joué de manière positive dans le fonctionnement du Comité.

La **participation des membres issus de la société civile** est jugée de manière plus mitigée :

- Le regard porté par les citoyens sur les projets est toujours intéressant pour enrichir les débats
- Mais les personnes n'étaient pas assez préparées pour l'analyse de dossiers au volume financier significatif.

Le constat d'un **nécessaire apprentissage, avec un dispositif spécifique dédié en termes d'animation, d'orientation, de formation et d'accompagnement** se retrouve au niveau du Conseil de Développement du Pays.

- Dispositif d'animation

Comme mentionné plus haut, une force du programme dans le territoire du Pays Vallées des Gaves a résidé dans la constitution d'une équipe d'animation composée des agents de développement des structures intercommunales déjà existantes, avec une fonction de coordination et de gestion du programme assurée par des personnes directement recrutées par le programme LEADER +. Cette forme d'organisation de l'ingénierie territoriale a réellement permis de mobiliser les porteurs de projets (collectivités et réseaux associatifs). Ceci a été déterminant dans les choix sur la communication du programme.

V. Articulation avec les autres politiques territoriales

Le programme **LEADER +** a démontré les possibles complémentarités et les **synergies réelles au niveau des différents micro territoires** ainsi que des enjeux et des thématiques traitées en Vallées des Gaves. Cette articulation marque aussi **l'affirmation d'une volonté partagée et d'un dynamique de coresponsabilité stratégique du territoire.**

LEADER + intervient sur le même périmètre que le Contrat de Pays des Vallées des Gaves qui est un partenaire à part entière et participe à toutes les réunions techniques ainsi qu'aux comités de programmation. LEADER participe du développement de la stratégie territoriale mise en place par le Pays au travers du financement d'actions portant sur la création d'une identité commune aux Vallées des Gaves.

LEADER + reprend le découpage des procédures Contrats de Terroir du Pays de Lourdes et de la Hautes Vallées des Gaves ainsi que des pôles touristiques de montagne. Les agents de développement du territoire sont correspondant local de LEADER, et les Offices de Tourisme sont pleinement associés à la démarche.

LEADER + intervient sur le bassin versant du Gave de Pau, espace de travail du Contrat de Rivière, engagé depuis 1995, et mis en œuvre par le SMDRA, l'établissement public choisi pour la gestion de LEADER +. A ce titre, LEADER a d'ailleurs pu participer au financement de projet comme la mise en place de brigades vertes ou l'aménagement des berges du Gave de Pau.

Le Conseil Général des Hautes Pyrénées participe à tous les comités de programmation afin de coordonner les interventions financières de chacun des partenaires, marquant là aussi le souci de **poser l'initiative LEADER dans une continuité et une complémentarité de l'ensemble des stratégies territoriales.**

La **complémentarité entre la ville de Lourdes et le territoire des vallées** est également considérée comme un axe important dans la structuration et le développement de ce territoire. Des actions à caractère symbolique et à retombées concrètes ont été engagées avec l'appui de LEADER +. Par exemple, les travaux de réaménagement des Halles de Lourdes amènent à repenser les circuits d'écoulement des produits locaux (incluant la transformation et la commercialisation). Au niveau des voies cyclables, le maillage du territoire réalisé avec les « voies vertes » peut connaître des prolongements au niveau des « déplacements doux » (voies urbaines cyclables) et des connections vers Tarbes.

VI. Difficultés rencontrées, facteurs favorables

Le territoire du GAL est constitué de **différentes entités** avec chacune une identité forte et des expériences – actions de valorisation de son espace (station de ski, tourisme, lieux et thèmes d'attractivité).

Les habitudes de travailler ensemble développées au niveau des élus par micro territoire à travers les programmes de développement territorial précédent ont été « matérialisées » plus fortement **à l'échelle du territoire global des vallées**. En effet, des actions significatives conduisent à raisonner non plus seulement « par vallées » mais aussi « entre vallées ». Par exemple, le fait de se concerter pour choisir les dates des animations culturelles (festival, musique, théâtre) des différentes stations touristiques amène à penser des supports de communication harmonisés et entraîne les réflexions sur la mutualisation de moyens techniques.

Les complémentarités existent, entre vallées, entre pôles touristiques, entre événements culturels, entre la ville et les espaces ruraux, entre les activités sectorielles :

- entre les pèlerinages à Lourdes – le tourisme de visite des « hauts lieux » pyrénéens – la valorisation des produits locaux
- entre un événement festif (festival du cheval de trait) et les réflexions sur l'organisation d'une filière de production typique de la montagne pyrénéenne
- ou encore entre la musique et des activités de plein air telles que l'escalade (festival Latino Roc)

L'élaboration d'une image commune au niveau du Pays est considérée comme un point de passage obligé et comme un point de départ pour alimenter et consolider les initiatives déjà existantes.

LEADER + a ainsi contribué aux préoccupations de **cohésion du collectif** (entre élus, entre élus et société civile, au sein des secteurs d'activité de la société civile) et à la **mise en cohérence des territoires en un territoire**. A ce stade, la construction territoriale a été essentiellement travaillée sous l'angle de « **la solidarité par la culture** ».

La **complexité du dossier** est appréciée de manière différente par les porteurs de projet. Pour certains, l'appui de personnes ressources (équipe d'animation, relais en mairies) a été absolument nécessaire. Pour d'autres, les éléments demandés reflètent *a minima* de l'analyse nécessaire pour le bien fondé et la faisabilité du projet. D'autres procédures de développement sont suivant les cas jugées « beaucoup plus simples » ou au contraire « beaucoup plus complexes sur le plan technique ».

La base de données PRESAGE requiert des modalités contraignantes pour la saisie et le fonctionnement. Comme conséquence, le support transmis sur lequel se fonde la présente évaluation ne semble pas refléter dans toute son intégralité le niveau actualisé du programme. Les compléments que nous ont apportés les techniciens du GAL ont toutefois permis de sécuriser la présente analyse.

VII. Réponses aux objectifs, conclusions

Le programme LEADER + a permis de réaliser de **réelles avancées sur certains aspects de la qualité de la vie** dans le territoire du GAL :

- La culture
- Le tourisme et activités de plein air
- La communication

Son **déroulement s'est bien passé**, dans la mise en œuvre des strictes modalités de gestion comme d'un point de vue quantitatif (volume d'opération, volume financier). L'effet levier a joué autant dans la mobilisation des participations financières publiques que dans le caractère innovant et structurant de certaines opérations à l'échelle de l'ensemble du territoire des vallées.

D'autres composantes de la qualité de vie dans le territoire, définies lors du diagnostic initial et ciblé dans le programme LEADER +, sont restées à ce stade plus en retrait :

- L'environnement
- La vie sociale
- Entreprise et emploi

La **capacité d'animation et d'ingénierie territoriale** est présente et a démontré sa fonctionnalité. Elle **pourra être optimisée** en prenant plus appui encore sur une vision globale stratégique du territoire et son portage politique.

De manière synthétique, la **valeur ajoutée apportée par LEADER +** sur le territoire se traduit dans la **mobilisation de moyens, l'illustration concrète des complémentarités territoriales et thématiques**, dans les avancées dans **l'offre culturelle et touristique de qualité**. Mais aussi, **LEADER +** signe **la mise en avant de l'approche territoriale globale et de la construction de réponses à des problématiques locales et/ou sectorielles de manière concertée et coordonnée à l'échelle du territoire Pays**.

Ces éléments constituent l'un des axes de travail auquel le Groupe d'Action Locale Vallées des Gaves veut s'attacher pour sa préparation à l'inscription dans la nouvelle procédure Leader 2007-2013.

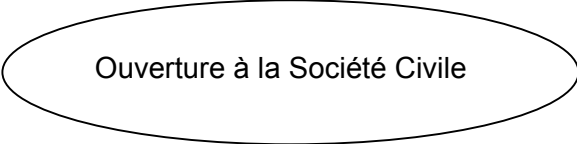
Dans la **continuité des engagements pris à travers l'initiative LEADER +**, et dans un **souci d'articulation avec les autres procédures**, un certain nombre de thématiques sont déjà exprimées et semblent ressortir de manière prospective. A titre d'illustration, nous pouvons citer :

- *Une politique et des actions en direction des personnes âgées d'une part, et l'enfance d'autre part,*
- *L'accès au logement,*
- *Le transport,*
- *L'accueil des nouvelles populations,*
- *Des initiatives spécifiques et des aides à l'emploi, permettant notamment de traiter et de valoriser la saisonnalité,*
- *La formation,*
- *L'accompagnement du développement agricole (en s'appuyant par exemple sur les dynamiques d'installations et l'appui à « d'autres filières »...),*
- *Les énergies renouvelables,*
- *L'assainissement.*

Ces différentes gammes d'accentuation des opérations sont en outre appuyées, en matière de dynamique territoriale, par la nécessité de maintenir (ou de porter l'effort sur :

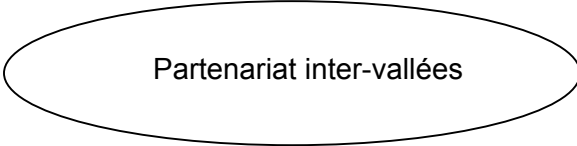
- **L'ouverture à la société civile,**
- **Le partenariat inter-vallées,**
- **La cohérence du territoire,**
- **La mise en réseau des acteurs.**

Afin d'en mesurer la portée opérationnelle, ces items peuvent se décliner à travers des pistes projets spécifiques.



Ouverture à la Société Civile

- Un projet éducatif local au profit des jeunes du territoire,
- Une vulgarisation et une extension de l'accès aux NTIC,
- Un journal et une télé locale,
- Une meilleure appropriation du label « patrimoine mondial »,
- Une accessibilité et un partage de banques de données (sur les terres agricoles par exemple).



Partenariat inter-vallées

- Une mise en commun du matériel culturel,
- Une mise en réseau des maisons de services,
- Une promotion touristique assurée par un portail web,
- Un événement festif territorial,
- Une gestion en commun des stations de ski.

Cohérence territoriale

- Un marketing territorial global à la fois tourné vers l'interne et l'externe,
- une culture et une adhésion communes par rapport à la logique de Pays,
- Un outil partagé de vidéo-conférence,
- Un projet économique commun.

Mise en réseau des acteurs

- Un club Entreprises du Territoire,
- Une adhésion collective à une charte territoriale de type agenda 21,
- Un grand Intranet Pays.

D'évidence, ces éléments mettent en avant **la capacité et la volonté du territoire Vallées des Gaves à programmer, imaginer collectivement son développement, à travers le prolongement de LEADER +.**

ANNEXES

- Rappel de la démarche de la mission d'évaluation du GAL Vallées des Gaves

Analyse des données PRESAGE (arrêtées au 24/11/06)

Analyse documentaire et traitement des informations et dossiers émanant du GAL

Mise en place d'un Comité d'Evaluation Locale (CEL) – rencontre 1 : présentation de la démarche et validation de la liste des porteurs de projets et projets pour les enquêtes terrain

Réalisation des entretiens terrain

CEL – rencontre 2 : point d'étape intermédiaire et présentation des premiers éléments de tendance de l'évaluation

Poursuite des entretiens terrain

Elaboration d'une première version du rapport d'évaluation et transmission pour débat contradictoire

Animation d'un atelier prospectif pour déterminer les enjeux majeurs de la suite de LEADER +

Elaboration du rapport final d'évaluation et transmission

Présentation publique du rapport d'évaluation

- Liste des rencontres porteurs de projets réalisées au titre de la mission d'évaluation du GAL Vallées des Gaves

Association Fréquence Luz - Mme BLIN - *informatisation de la radio*

Boulangerie du Pays Toy - M. LACROIX - *développement de la boulangerie biologique du Pays Toy*

Communauté de communes du Val d'Azun - M. ABADIE (Président) et Mme Catherine TOUREILLE-LANNE (directrice) - *équipement matériel d'une brigade verte du Val d'Azun (contrat rivière) et, salon du cheval de trait en Val d'Azun*

Syndicat Mixte du Pays des Vallées des Gaves - M. ABADIE (Président du Pays des Vallées des Gaves) et Mme Clémentine ROUZAUD (agent de développement local) - *étude pour la création d'une image commune au Pays des Vallées des Gaves*

Mairie de Lourdes - M. BENTZ (Directeur Général des Services) - *étude préalable à la restructuration et réhabilitation de la halle*

Association Lourdes Développement - M. LATOUR - *étude d'amélioration de l'accessibilité des transports collectifs pour les voyageurs malades et handicapés*

Association Latino Pirénéos - M. PERAL et Mme Vanina MALLARONI (agent de développement local à la Mairie de Caunterets) - *festival Latino Roc 2004*

SIVOM du Pays Toy - M. Alain LESCOULES (Président) et Mme BENASSARD (assistante) - *formation au fonctionnement d'un abattoir local*

Association Eldorando - Mme Joëlle LANNE (chargée de communication) - *appui à l'organisation et à la communication du festival international de la randonnée Eldorando*

Syndicat Mixte du Haut Lavedan - M. CAZENAVETTE (Président) - *étude pour la création d'une maison d'accueil temporaire personnes âgées et structure petite enfance*